

Université de Haute-Alsace

Domaine

Lettres, Langues et Sciences Humaines

MASTER
Mention
Éducation, Formation, Communication
UHA, UniStra

Spécialité
INGENIERIE DE L'INTERVENTION
EN MILIEU SOCIO-EDUCATIF
(IIMSE)

Responsable : Dominique Kern

LIVRET DU STAGIAIRE ET DU MÉMOIRE

M1 et M2

2018-2019

Sommaire

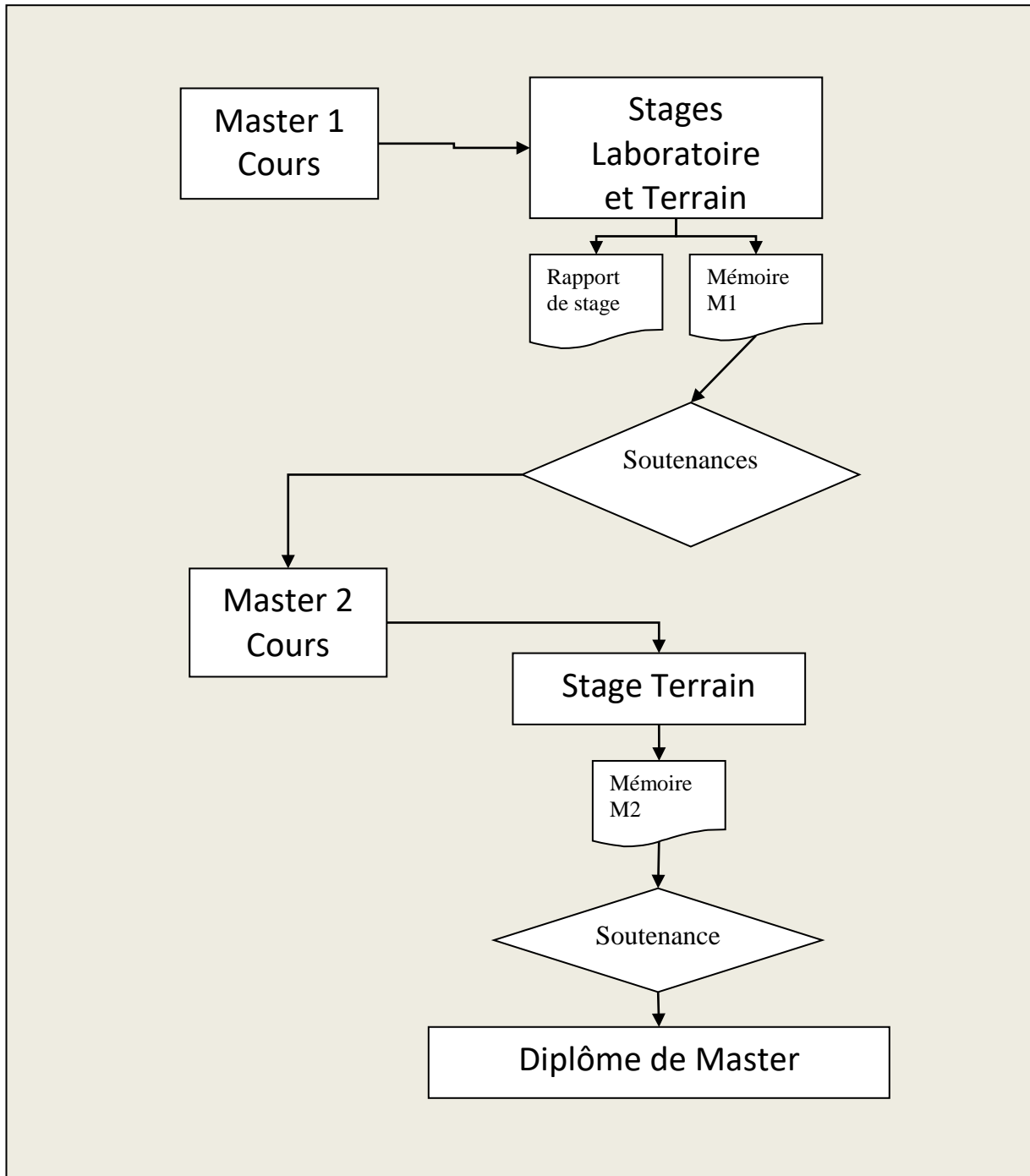
1.	BUT DU LIVRET	3
2.	SCHEMA DU MASTER	4
3.	STAGIAIRE EN M1	5
3.1.	Présentation du M1	5
	EVALUATION DU RAPPORT DE STAGE TERRAIN	9
4.	STAGIAIRE EN M2	13
4.1.	Présentation du M2	13
	EVALUATION DU MEMOIRE ET SOUTENANCE	15
4.2.	Évaluation par le Maître de Stage	16
5.	INFORMATION UTILES	19
5.1.	Échéances de l'année universitaire	20
6.	GUIDE DU MEMOIRE ET DU RAPPORT DE STAGE	21
6.1.	Nature du mémoire	21
6.2.	Choix du sujet	21
6.3.	Objectif du mémoire de Master 2	21
6.4.	Étapes de la réalisation et calendrier	22
6.5.	Consignes de rédaction	22
6.5.1.	Éléments pour le mémoire M1	22
6.5.2.	Éléments pour le rapport de stage de M1	22
6.5.3.	Éléments pour le Mémoire de M2 :	23
6.6.	Soutenance (M1 pour le stage laboratoire et M2 pour le mémoire)	24
6.7.	7. Conclusion	24
7.	PRESENTATION DES MEMOIRES DE MASTER	25
7.1.	Présentation générale	25
7.2.	Normes bibliographiques de l'american psychological association (apa, 6 ^{ème} édition)	27
7.3.	Les citations a l'intérieur du texte	28
7.4.	Les références dans les notes de bas de page	29
7.5.	Quelques conseils de présentation des tableaux et des graphiques	29
8.	ATTESTATION D'AUTHENTICITE	32
9.	TABLE DES MATIERES	33

1. But du livret

Il s'agit d'un document permettant de faire le lien entre les enseignants-chercheurs du Département de sciences de l'Éducation et les maîtres de stage, dans le but de faciliter et d'harmoniser l'accompagnement de l'étudiant-stagiaire. En tant qu'effet secondaire, tout à fait souhaité, le livret constitue également un instrument de communication entre les enseignants-chercheurs et les maîtres de stage.

Les stages (M1 : Laboratoire et Terrain ; M2 : Terrain) prennent en effet une place centrale dans le Master **Éducation, Formation, Communication** spécialité *Ingénierie de l'Intervention en Milieu Socio-Educatif*. S'agissant d'une orientation professionnelle à Bac + 5, le cursus de deux ans vise au-delà de l'acquisition des savoirs théoriques et des savoirs d'action, l'intégration professionnelle de l'étudiante / étudiant. L'importance des stages réside également dans le fait que les rapports et mémoires à produire sont en rapport direct avec les activités observées / pratiquées.

2. Schéma du master



3. Stagiaire en M1

3.1. Présentation du M1

Cette formation de tronc commun (M1) articule étroitement les possibilités offertes par la combinaison de deux domaines de recherche et de pratiques sociales : le croisement des deux disciplines – sciences de l'éducation et de la formation, sciences de l'information et de la communication – permet de construire des parcours scientifiques et professionnels suffisamment originaux et variés pour favoriser une adaptation à un marché du travail en transformation permanente, dans un champ de métiers en forte croissance.

Le master forme à la conception de projets et de dispositifs, et à la conduite de projets, dans les secteurs de l'enseignement à distance, de la médiation éducative, de la communication scientifique, de la formation d'adultes et du travail socio-éducatif,.

Intitulé de l'Unité d'Enseignement	Compétences visées
Savoirs de référence	<ul style="list-style-type: none">- Appréhender certains des principaux cadres théoriques des recherches et des pratiques dans les champs de l'éducation et de la communication.- Être capable d'une pensée réflexive et critique sur des pratiques et des usages dans ces champs
Savoirs en contexte	<ul style="list-style-type: none">- Être capable d'identifier et/ou de convoquer des savoirs théoriques et expérimentiels dans des recherches et des pratiques des champs de l'éducation et de la communication.
Ateliers méthodologiques	<ul style="list-style-type: none">- Connaître et tenir compte des aspects épistémologiques spécifiques aux Sciences Humaines et Sociales- Connaître et être capable de mettre en œuvre la démarche de recherche- Être capable d'une analyse critique d'un organisme, d'un projet, etc.- Choisir et expliciter des axes d'observation- Définir une problématique- Être capable de concevoir et de mener un projet de formation
Ateliers projet sciences et société Projet d'étude tuteuré	<ul style="list-style-type: none">- Être capable d'élaborer un projet d'étude ou de recherche : définir ou redéfinir le projet, penser sa réalisation, savoir présenter par écrit et défendre à l'oral le projet.
Analyse des terrains professionnels Enjeux et usage des TIC	<ul style="list-style-type: none">- Décrire un cursus d'enseignement, dans lequel interviennent les TIC ;- Distinguer dans ce cursus ce qui peut être dévolu à un enseignant ou à un formateur et ce qui peut être dévolu à un système technique ou une plateforme d'EAD ;- Imaginer et à décrire le type de service que les TIC sont susceptibles de rendre dans ce cursus ;- Présenter collectivement le résultat du travail d'analyse et de conception réalisé.
Développement de la personne et des organisations Dynamique au sein des organisations	<ul style="list-style-type: none">- Être capable d'analyser des politiques sociales, des dispositifs existants et leur fonctionnement

3.2. Évaluation du stage Laboratoire

L'objectif général de cette semaine de stage est de permettre aux étudiants d'acquérir et d'approfondir la logique de construction d'une problématique de recherche.

Les étudiants sont tenus de prendre leurs dispositions pour se rendre disponibles pendant **35 heures en fin de S1**.

Encadrement

La composition des groupes s'opère par une répartition des étudiants suivant l'ordre alphabétique de la liste de la promotion. Chaque enseignant-chercheur assure le suivi d'un groupe, essentiellement autour de sa propre thématique de recherche. Il organise à sa convenance le contenu du travail du groupe, dans le respect de l'objectif ci-dessus indiqué. Les modalités de régulation seront présentées par l'enseignant-chercheur et discutées dans le groupe le premier jour du stage. Le travail demandé pourra être réalisé soit individuellement, soit à deux (maximum). Le stage laboratoire peut prendre différentes formes, en voici quelques-unes :

- Élaborer une problématisation à l'intérieur d'une thématique définie par l'enseignant-chercheur, à l'aide d'une bibliographie adaptée. Constituer une bibliographie à l'intérieur d'une thématique et d'une problématique proposée par l'enseignant-chercheur ;
- Élaborer des outils d'enquête à partir d'une problématique définie par l'enseignant ;
- Assurer la passation d'outils déjà construits ;
- Exploiter les données d'une recherche en cours, etc.

Résultats attendus

Production d'un document écrit de 15 à 20 pages maximum à remettre à l'enseignant référent. Les étudiants sont invités à mener un travail de problématisation conformément à la procédure indiquée dans le Guide du Mémoire et du Rapport de Stage.

Cette problématisation doit déboucher sur l'énonciation d'une hypothèse de travail. Celle-ci doit faire l'objet d'une brève élucidation : définition des variables et concepts. Les variables (VI/VD) permettant de vérifier l'hypothèse seront décomposées en indicateurs. Selon la forme du stage, l'étudiant pourra poursuivre sa réflexion jusqu'à la construction de l'outil.

L'évaluation de cette production doit intervenir avant les stages en milieu professionnel. Elle est considérée comme faisant partie de la formation et sera donc mise en place par groupe de recherche. Elle est animée par l'enseignant référent du groupe. Cette évaluation vise à vérifier les capacités d'appropriation et de conceptualisation de la thématique traitée. Chaque étudiant ou groupe de deux étudiants expose oralement et à tour de rôle sa thématique pendant 10 min maximum devant le groupe. Un second enseignant-chercheur n'ayant pas suivi le groupe participe à la séance. Ensuite l'exposant est soumis à des questions d'éclaircissement ou de précisions de la part des autres membres du groupe. Pendant la séquence d'échanges avec l'exposant, une priorité est accordée à l'intervention des pairs. L'intervention du second enseignant se fait à la fin de la séance. La note finale est constituée de la moyenne de la note de l'écrit et celle de l'oral.

Grille d'évaluation du stage laboratoire

Nom et Prénom :	JURY : M.....
Direction de Mémoire :	M.....

MEMOIRE

Approche théorique : PROBLEMATIQUE, HYPOTHESE et DESCRIPTION de la POPULATION.

1. Problématique scientifique
2. Description qualitative et quantitative de la population (au niveau national ou historique)
3. Hypothèse
4. VI et VD
5. Méthodologie : outils d'enquêtes exploités
6. Bibliographie et synthèse des travaux disponibles (en fin de volume)

Commentaires :

Note : /20

3.3. Évaluation du stage Terrain

Dans le cadre du stage terrain, l'étudiant(e) produit un rapport de stage qui répond aux directives figurant dans le Guide du Mémoire. Il comporte

- un questionnement de terrain ;
- une description et analyse de l'organisation, de son environnement et de ses stratégies ;
- le déroulement du stage (présentation et analyse des activités) ;
- l'évaluation argumentée du stage.

MASTER PROFESSIONNEL
Ingénierie de l'Intervention
en Milieu Socio-Educatif
1ère Année
EVALUATION du RAPPORT de stage Terrain

Nom et Prénom :

Direction de Mémoire :

I - RAPPORT DE STAGE

1. ÉVALUATION DU CONTENU

- 1.1. Questionnement de terrain
- 1.2. Description et analyse de l'organisation, de son environnement, de ses stratégies
- 1.3. Les activités (présentation et analyse)
- 1.4. L'évaluation du stage

Commentaires :

Note : /40

2. EVALUATION DE LA FORME

- 2.1. Régularité des entrevues avec le directeur du mémoire
- 2.2. Qualité de la rédaction
- 2.3. Correction du langage
- 2.4. Présentation du dossier

Commentaires :

Note : /10

3.4. Évaluation par le Maître de Stage

La grille d'évaluation du stage par le formateur de terrain constitue un instrument permettant le recensement des aspects formels du stage ainsi que son appréciation qualitative. On pourra à cet effet utiliser les deux pages ci-après :

Sciences de l'Éducation

Master Ingénierie de l'Intervention en Milieu Socioéducatif (IIMSE) M1

Nom du stagiaire : _____

Service ou institution dans lequel le stage s'est déroulé : _____

Publics traités : _____

Période : _____

* Aspects formels du stage (observation sur l'assiduité, la régularité, la ponctualité du stagiaire...) :

* Tâches confiées au stagiaire :

Compétences mises en œuvre par le stagiaire	Remarques du maître de stage
Compétences techniques <i>(reprendre les éléments pertinents p. 5 du présent document)</i>	
Qualité de l'interaction avec le public	
Aptitude relationnelle dans la structure	
Connaissance du fonctionnement de la structure	
Capacités d'adaptation	
Capacités à progresser	
Capacités à être autonome	
Capacités à prendre des responsabilités	
Degré de confiance en soi du stagiaire en situation professionnelle	
Aptitudes à être acteur de son projet	
Capacités à exprimer ses besoins de façon constructive	

Nom et signature du maître de stage

4. Stagiaire en M2

4.1. Présentation du M2

Cette spécialité concerne notamment les métiers de l'insertion et de la formation, en rapport avec les politiques publiques et l'émergence des territoires. Elle vise à former des personnels capables de proposer des dispositifs répondant aux besoins de publics ciblés, dans le cadre d'établissements, de structures, relevant des secteurs de la formation et du travail social.

A l'issue de la formation l'étudiant est capable de :

- analyser les besoins sur un territoire donné à l'aide d'outils que l'on aura construits ou sélectionnés,
- évaluer une structure du point de vue des réponses qu'elle apporte aux besoins de la population ciblée, ou de populations émergentes,
- concevoir, réguler et évaluer un projet de formation ou d'aide dans ses aspects pédagogiques, juridiques et administratifs, humains, financiers.

Intitulé de l'Unité d'Enseignement	Compétences visées
Ouverture au champ professionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les compétences des professionnels en relation avec les publics en grande dépendance, - Relier les compétences acquises en cours et en stage avec l'exercice du métier, - Poursuivre l'élaboration du projet professionnel.
Formation et territoire	<p>Aménagement du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir les notions d'espace et de territoire, - Identifier et coordonner les modalités d'une intervention sociale par le territoire, - Réaliser l'analyse d'un territoire par les méthodes de la sociologie urbaine. <p>Étude comparée des politiques éducatives et sociales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expliciter l'histoire des transformations des rapports entre l'État et la société civile, - Comprendre le processus de production des politiques sociales.
Connaissance des publics	<p>Du diagnostic à l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décoder et analyser les situations, - Planifier, gérer et évaluer l'action, - Résoudre des problèmes. <p>Conception de projets de formation et management des projets de service :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et définir les dimensions du projet, - Concevoir et organiser un projet, - Manager et évaluer un projet. <p>Analyse prévisionnelle des emplois :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser l'analyse quantitative (effectifs) et qualitative (compétences), - Harmoniser les deux approches en fonction des objectifs.
Ingénierie des projets de formation	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter un projet de formation aux particularités des usagers accueillis

	<ul style="list-style-type: none"> - Concevoir une formation des professionnels en exercice - Analyser et répondre à un cahier des charges
Cadres juridiques et gestion des structures socioéducatives	<ul style="list-style-type: none"> - Localiser les sources règlementaires et documentaires, - Vérifier la conformité des projets et documents internes à une organisation au regard de la réglementation, - Imaginer des dispositifs respectueux des cadres règlementaires. <p>Cadre comptable des systèmes de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser le cadre comptable des systèmes de formation, - Transférer les éléments pertinents à un cas particulier (stage, ...).
Accompagnement du stage et projet individuel	<ul style="list-style-type: none"> - Problématiser une situation professionnelle, - Respecter les échéances (revues de mémoires).
Projet professionnel collectif	<ul style="list-style-type: none"> - travailler en groupe autour d'un projet commun, - transférer les contenus et savoir-faire acquis en cours, - mettre en pratique les principes du travail collaboratif, - développer les relations avec les partenaires.
Stage et Projet de fin d'études ou Mémoire recherche	<p>Projet de fin d'études :</p> <ul style="list-style-type: none"> - repérer et développer une problématique dans le champ de l'Ingénierie de l'Intervention en Milieu Socio-Educatif, - mettre en œuvre des méthodologies de diagnostic, - décrire les publics et analyser leurs besoins, - décrire et évaluer une structure, - concevoir un projet de dispositif de formation dans ses aspects pédagogiques, juridiques et administratifs, humains, financiers. <p>Mémoire de recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"> - théoriser une problématique dans le champ de l'Ingénierie de l'Intervention en Milieu Socio-Educatif, - identifier des variables et émettre des hypothèses, - construire une méthodologie d'enquête ou d'expérimentation, - mener une étude empirique exploratoire, - dépouiller et interpréter des résultats qualitatifs ou quantitatifs, - valider ou falsifier les hypothèses initiales.

MASTER PROFESSIONNEL
*Ingénierie de l'Intervention
en Milieu Socio-Educatif
2nde Année*
EVALUATION du MEMOIRE et
SOUTENANCE

Nom et Prénom :	JURY : M.....
Direction de Mémoire :	M.....
Date de la soutenance :	M.....

Si mémoire collectif : remplir une fiche par étudiant

Rappel : *Le mémoire de Master2 doit être articulé avec le stage. Il doit porter sur une (des) population(s) identique(s) ou proche(s) de celle(s) rencontrée(s) au cours de ce stage.*

Il s'agit d'étudier et de présenter un projet sous tous les aspects (pédagogiques, techniques, juridiques, administratifs, financiers, etc.). L'étudiant doit se mettre dans la situation de déposer un dossier auprès de décideurs et financeurs locaux (mémoire) et de le défendre auprès d'eux (soutenance).

MEMOIRE

Le mémoire doit se composer de trois parties articulées entre elles, il est noté sur 60 pts.

1. Approche théorique : PROBLEMATIQUE, HYPOTHESE et DESCRIPTION de la POPULATION.

- 1.1 Problématique scientifique
- 1.2 Description qualitative et quantitative de la population (au niveau national ou historique)
- 1.3 Hypothèse
- 1.4 Méthodologie
- 1.5 Bibliographie exhaustive et synthèse des travaux disponibles (en fin de volume)

Commentaires :

Note : /20

2. Diagnostic de terrain : DESCRIPTION de l'ORGANISATION.

- 2.1 L'existant (description de ses actions, organisation matérielle, financiers, juridique et humaine, rapports avec l'environnement (décideurs, financeurs, organismes de tutelle)).
- 2.2 Évaluation de l'organisation (répond-elle aux besoins de la population visée ? de populations proches ou émergentes ?)
- 2.3 Analyse des besoins sur un territoire géographique donné et construction (utilisation) d'outils pour effectuer cette analyse
- 2.4 Recherche de populations proches (et ou émergentes) ne bénéficiant pas de l'organisation analysée.

Commentaires :

Note : /20

3. **LE PROJET.**

Présentation du dispositif à construire et justification des options prises en réponse aux questions précédentes : . Projet pédagogique,
. Aspects juridiques et administratifs
. Aspects humains (emplois à créer ou à redéployer, qualifications, nombres, formations, etc.)
. Aspects financiers (budget de création, de fonctionnement).

Commentaires :
Note : /20

Mémoire : Note :

Coeff 6

SOUTENANCE

1. **PRESENTATION du DOSSIER.**

- . Utilisation de TIC.
- . Construction de l'exposé.
- . Clarté de la présentation orale.
- . Clarté des documents-supports.

Commentaires :
Note : /20

2. **REPONSES aux QUESTIONS du JURY.**

Commentaires :
Note : /20

Soutenance : Note :

Coeff 1

Signatures des membres du jury.

M.....

M.....

M.....

4.2. Évaluation par le Maître de Stage

Comme pour le stage en première année de Master, la grille d'évaluation suivante proposée au formateur de terrain constitue un instrument permettant le recensement des aspects formels du stage ainsi que son appréciation qualitative. On pourra à cet effet utiliser les trois pages ci-après :

Sciences de l'Éducation

Master Ingénierie de l'Intervention en Milieu Socio-Educatif (IIMSE) M2

Nom du stagiaire : _____

Service ou institution dans lequel le stage s'est déroulé : _____

Publics traités : _____

Période : _____

* Aspects formels du stage (observation sur l'assiduité, la régularité, la ponctualité du stagiaire...) :

* Tâches confiées au stagiaire :

Compétences mises en œuvre par le stagiaire	Remarques du maître de stage
Compétences techniques <i>(reprendre les éléments pertinents pp.11 et 12 du présent document)</i>	
Qualité de l'interaction avec le public	
Aptitude relationnelle dans la structure	
Connaissance du fonctionnement de la structure	
Capacités d'adaptation	
Capacités à progresser	
Capacités à être autonome	
Capacités à prendre des responsabilités	
Degré de confiance en soi du stagiaire en situation professionnelle	
Aptitudes à être acteur de son projet	
Capacités à exprimer ses besoins de façon constructive	

Nom et signature du maître de stage :

5. Information utiles

Directeurs de mémoires du département de Sciences de l'Éducation :

Ben Abid Zarrouk Sandoss : sondess.zarrouk@uha.fr

Chalmel Loïc : loic.chalmel@uha.fr

Coulibaly Bernard : bernard.coulibaly@uha.fr

Gavens Nathalie : nathalie.gavens@uha.fr

Kern Dominique : dominique.kern@uha.fr

Nal Emmanuel : emmanuel.nal@uha.fr

Maîtres de stage

Il est conseillé au stagiaire de soumettre le brouillon de son écrit à son maître de stage avant la version finale.

Les maîtres de stage encadrant des étudiants de M2 sont membres de droit du jury de soutenance. Le Département de SE prend en charge les frais de déplacement. Merci de remplir la fiche placées en fin de ce livret.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

- la secrétaire des SE, Mme Berg : Sandra.Berg@uha.fr

- les responsables des Masters :

Mme. Ben Abid-Zarrouk en M1: Sondess.Zarrouk@uha.fr

M. Kern en M2 : dominique.kern@uha.fr

- les directeurs de mémoire

5.1. Échéances de l'année universitaire

De septembre à fin janvier :

- choisir son lieu de stage et négocier sa mission en fonction des attendus de l'année de diplôme en cours (voir critères d'évaluation M1 et M2 ci-dessus) ;
- proposer sa thématique à son directeur de mémoire ;
- rédiger sa problématique théorique et construire ses outils de recueil d'informations, en accord avec son directeur de mémoire.

Stage :

- se familiariser avec la structure d'accueil ;
- recueillir les informations nécessaires à l'aide des outils méthodologiques préalablement construits ;
- traiter ces informations ;
- M2 : concevoir de projet d'ingénierie de formation dans ses différents aspects.

D'avril à fin mai :

- finir le traitement des informations recueillies ;
- rédiger le mémoire ;
- le soumettre à son directeur de mémoire.

Juin :

- dépôt du mémoire ;
- soutenance.

Septembre :

- dépôt du mémoire (possible pour M2) ;
- soutenance.

NB : des contacts réguliers avec le directeur du mémoire sont requis pour garantir l'avancée des travaux.

6. Guide du mémoire et du rapport de stage

6.1. Nature du mémoire

Le mémoire est un des éléments essentiels pour l'obtention du Master ; c'est un travail personnel d'initiation à la recherche (M1 et M2) et à l'ingénierie de projet (M2). Son élaboration représente une période privilégiée au cours de laquelle vous vous attacherez à définir et à développer une problématique de manière approfondie. La dimension personnelle de ce travail est fondamentale. Vous devez l'organiser vous-même tout en respectant certaines règles.

Le sujet sera choisi conjointement par vous et votre directeur de recherche, dans une perspective qui s'efforce de tenir compte des règles de l'activité scientifique et professionnelle du moment en éducation et formation.

Le mémoire se décline en deux étapes :

1. Une phase préparatoire, validée en 2^e semestre sous la forme d'un Projet Individuel de Recherche (PIR) : deux écrits complémentaires proposant une problématique théorique et pratique et un développement méthodologique, accompagnés d'une bibliographie (suite au stage laboratoire) et un rapport de stage (suite au stage terrain).
2. Une phase d'élaboration d'une ingénierie de projet, validée en 4^e semestre sous la forme d'un Mémoire de Master (environ 100 pages, dont d'éventuelles reprises du PIR) : rédaction avec bibliographie et annexes.

6.2. Choix du sujet

Les sujets seront choisis le cas échéant parmi ceux proposés par les enseignants-chercheurs et de toute façon à l'intérieur du champ d'expertise du directeur de recherche. Ils seront ensuite spécifiés à l'aide du stage de terrain.

Pour soumettre votre proposition, vous devez prévoir un contact rapide avec votre directeur de mémoire potentiel et fournir les éléments suivants

- un titre provisoire,
- éventuellement un sous-titre provisoire,
- un résumé des intentions de travail (sur une page dactylographiée),
- une bibliographie prospective provisoire.

6.3. Objectif du mémoire de Master 2

Votre mémoire de Master 2 consiste en un état des lieux critique (voir mémoire M1) et une ingénierie de projet. L'état des lieux s'appuie sur la problématisation d'une question à l'intérieur du champ théorique choisi, la description et l'analyse de la structure qui vous accueille pour votre stage, la conception d'un projet de dispositif de formation adapté à votre diagnostic (cf. fiches d'évaluation M1 et M2 du mémoire de Master).

Attention, PLAGIAT ! : Vous veillerez à bien distinguer le discours d'autrui et le vôtre, par exemple en utilisant les guillemets. Il est impératif de citer toutes vos sources. Un plagiat caractérisé sera sanctionné suivant les cas par un refus d'autorisation à soutenir ou par une annulation de soutenance. Les cas de fraude manifeste sont passibles de convocation devant la commission disciplinaire de l'université. Chaque mémoire comportera un exemplaire signé du formulaire "**Attestation d'authenticité**" (modèle en p. 32 ci-dessous).

6.4. Étapes de la réalisation et calendrier

- En S1, définition d'un thème de recherche précis avec un enseignant-chercheur à l'intérieur de son domaine d'expertise et à l'aide de la bibliographie qu'il fournit. Soutenance du mémoire labo M1 courant janvier.
- En S2, rédaction de la problématique pratique spécifiée au lieu de stage, formulation d'une question de recherche, élaboration d'une hypothèse (variables, indicateurs, ...), outils méthodologiques correspondants (entretiens exploratoires, observations contextualisées, ...), recueil et analyse des données, conclusion. Remise du rapport de stage en juin, sur demande motivée mi-septembre.
- En S3, définition de la stratégie d'étude et de la bibliographie, premiers contacts avec le lieu de stage. Prise de contact avec le directeur de mémoire au plus tard début octobre.
- En S4, stage et rédaction du mémoire. Soutenance fin juin, ou fin septembre (remise du mémoire 2 semaines avant la soutenance).

Un calendrier précis sera établi avec votre directeur de recherche. Cinq ou six rendez-vous sont à prévoir chaque année, en plus des deux rendez-vous collectifs fixés dans l'emploi du temps.

6.5. Consignes de rédaction

6.5.1. Éléments pour le mémoire M1

À l'issue du stage laboratoire, l'étudiant produira un texte de 15 pages maximum comportant une problématisation théorique étayée par une solide bibliographie. Cette problématisation théorique débouche sur la rédaction d'une hypothèse dont les variables indépendante et dépendante auront été définies préalablement à partir des lectures effectuées. Ces définitions permettront de décomposer chaque variable en indicateurs, et ainsi de construire un outil de recueil de données méthodologiquement cohérent. Ce travail peut également prendre la forme d'une enquête exploratoire. Ce mémoire de M1 sera évalué par une soutenance devant un jury de deux enseignants-chercheurs, dont celui responsable de la recherche (10 min d'exposé, 10 min de discussion).

6.5.2. Éléments pour le rapport de stage de M1

Le rapport de stage (25 pages maximum) sera évalué par l'enseignant-chercheur responsable de sa direction, à partir de l'écrit remis. Il comprend quatre parties :

6.5.2.1. Questionnement de terrain

À partir de l'observation, les étudiants feront une présentation analytique du lieu de stage avec l'utilisation des théories développées dans les différents cours, ils dégageront un dysfonctionnement le cas échéant.

6.5.2.2. L'organisation

6.5.2.2.1. Description et analyse de l'organisation :

Cette section permet d'informer le lecteur sur les missions actuelles de l'organisation, le profil des publics bénéficiaires, les actions menées, l'organisation du travail, les moyens tant humains, financiers, que physiques (locaux...). Selon l'organisation, on pourra juger utile de rappeler le

contexte d'émergence et de souligner les traits marquants de son développement. L'ensemble sera analysé à l'aide des apports théoriques des cours.

6.5.2.2.2. Son environnement

Il s'agit de positionner l'organisation dans son environnement géographique, économique, politique, culturel, sociodémographique, institutionnel. Cette partie sera l'occasion de situer l'organisation par rapport à ses partenaires, et de cerner les situations de concurrence et de complémentarités qui peuvent exister entre les organisations. Le travail doit amener à identifier et analyser la nature des relations qu'entretiennent les différents groupes d'acteurs entre eux.

6.5.2.2.3. Stratégies de l'organisation

Cette section, se construisant sur des éléments analytiques, tentera de cerner le devenir de l'organisation au regard de l'évolution du contexte. Il s'agit d'identifier des stratégies d'adaptation et de survie, de développement de l'organisation. Cette partie permet de situer l'avenir de l'organisation au regard de son passé et de sa situation présente.

6.5.2.3. *Le stage*

Cette partie est consacrée à la restitution des différentes phases du stage et à informer sur les positions que l'étudiant a prises au cours de ces différentes phases. L'étudiant s'efforce donc de décrire les étapes et les actions auxquelles il a participé et de restituer la manière dont il a été impliqué ou il s'est impliqué. L'étudiant s'attache ici à analyser la manière d'entrer en stage : c'est-à-dire à cerner par quels processus de négociation (ou absence de négociation) il en est arrivé à effectuer le type de stage qu'il a effectivement expérimenté. Il faut donc identifier ce qui s'est négocié entre la première commande de stage énoncée par l'organisation et les attentes de l'étudiant pour saisir les objectifs réels du stage.

Suite à la restitution sur la manière dont ont été négociés les objectifs du stage, l'étudiant développera les conditions de réalisation du stage (affectation à un service, avec qui, amplitude horaires,...) et décrira les tâches auxquelles il a été associé. À cette occasion, il pourra développer les formes de son implication dans ces actions (observateur, participant, responsable). L'étudiant se reportera au **livret du stagiaire** pour organiser son travail.

6.5.2.4. *Évaluation du stage*

Dans cette partie, il s'agit d'apprécier différentes dimensions du stage ; dimensions que l'étudiant – stagiaire aura pu définir préalablement avec son tuteur de terrain. On s'intéressera ici aux acquis, aux limites, aux perspectives. Le lecteur s'attend à être informé sur ce que l'étudiant a appris au regard de ses attentes, de ce qu'il a pu négocier. L'appréciation porte ainsi sur les objectifs du stage, sur les moyens et conditions de travail mis à la disposition de l'étudiant (et sur ceux dont l'étudiant a su s'emparer). L'étudiant précisera sa responsabilité dans les différents niveaux d'acquis. En conclusion, il pourra dégager de ces apprentissages les manières dont il s'y prendrait aujourd'hui s'il avait une nouvelle recherche de stage à effectuer.

6.5.3. Éléments pour le Mémoire de M2 :

Le mémoire de M2 comprend tout d'abord les trois étapes de problématisation théorique, de rédaction d'hypothèses à partir de variables indépendantes et dépendantes et de conception d'outils de recueil de données à partir de ces hypothèse / variables / indicateurs, ce qui constitue sa partie « 1. Approche théorique » de la fiche d'évaluation. Si le stage s'inscrit dans la continuité du travail de M1, certains éléments pourront être repris.

Le mémoire de M2 présente ensuite le diagnostic de terrain (partie 2. de la fiche d'évaluation), puis le projet de formation dans ses différents aspects (partie 3. de la fiche d'évaluation).

6.6. Soutenance (M1 pour le stage laboratoire et M2 pour le mémoire)

Une fois l'autorisation de soutenance accordée, la soutenance a lieu devant le directeur de mémoire (M1), devant un jury composé de deux enseignants-chercheurs et du maître de stage (M2). Le directeur du mémoire préside ce jury. La soutenance est publique et dure une heure en M2. À l'issue des délibérations, les résultats sont déclarés de vive voix. Il est conseillé à l'étudiant, dès qu'il a l'autorisation de soutenir, de contacter son directeur pour s'initier aux formes de l'exercice que constitue la soutenance proprement dite.

En cas d'échec ou de reconduction :

L'échec en fin d'année de recherche, soit par non-autorisation à soutenir, soit par avis défavorable du jury lors de la soutenance, nécessite dans tous les cas une demande de reconduction du sujet si l'étudiant souhaite continuer son travail. Cette reconduction peut se faire avec le même directeur de recherche ou un autre enseignant-chercheur, avec ou sans modification de sujet.

Attention : un étudiant qui ne soutient pas son mémoire en fin de S4 est considéré d'un point de vue administratif comme un étudiant en échec. Par conséquent, s'il désire poursuivre ses études de recherche, il doit redéposer un sujet (éventuellement le même) dans les mêmes conditions (éventuellement avec le même directeur) que lors de sa première inscription.

6.7. 7. Conclusion

Ce document se conçoit comme un guide. Les séminaires de méthodologie sont destinés à vous aider à préciser votre démarche en la confrontant à celle d'autres jeunes chercheurs. Votre directeur de recherche est votre interlocuteur privilégié.

Le Master est une période particulière, au cours de laquelle vous avez la possibilité de choisir votre propre thème de recherche, de vous y engager pleinement, et de vous faire accompagner par un chercheur spécialisé. À vous d'en tirer les meilleurs bénéfices.

7. Présentation des Mémoires de Master

7.1. Présentation générale

Papier :

- utiliser un papier, format A4 d'au moins 80g/m²
- reliure spirale

Frappe :

- le recto-verso est autorisé
- la police de caractères conseillée est Times 12, ou Times New Roman 12 (ou similaire). C'est la police de caractère la plus usitée.
- en interligne 1,5, sauf les notes infrapaginales qui sont en simple interligne
- aucune note manuscrite n'est autorisée

Marges :

- 2,5 cm en haut
- 2,5 cm en bas
- 2,5 cm à droite
- 2,5 cm à gauche

Page de titre : indiquer (dans l'ordre suivant)

- le titre du mémoire
- le prénom (en minuscules) et nom (en majuscules) de l'auteur
- le nom et la localisation de l'Université
- le nom de l'UFR et du Département
- le diplôme dont il s'agit et la spécialité
- l'inscription de la date de soutenance (année et mois)
- le nom du directeur principal et ceux des membres du jury
- le tout doit être recopié sur la couverture

Avant-propos et remerciements :

- disposés sur la page suivant le feuillet de titre

Texte principal :

- le texte doit débiter sur le recto d'une nouvelle page
- il doit être divisé en chapitres, parties et paragraphes
- chaque chapitre doit commencer sur une nouvelle page

Citations :

- les textes cités sont clairement différenciés du texte principal et font l'objet systématique d'une note en bas de page.
- pour toute citation longue (excédant trois lignes) : décrochement de la marge, simple interligne
- les citations courtes sont intégrées au corps du texte mais clairement différenciées par l'usage de guillemets et éventuellement de caractères particuliers (voir normes APA ci-dessous)

Notes :

- placées en bas de page
- signalées par un numéro placé en indice au-dessus de la ligne, après le nom, mot ou phrase qu'il concerne

Références :

- les documents cités sont énumérés dans une liste de « références bibliographiques » placées entre le texte principal et la table des matières (voir normes APA ci-dessous. Ne pas séparer ouvrages, articles, sites Web

Sommaire :

il est placé en début de document et comprend les deux premiers niveaux décimaux (1. et 1.1.), avec leurs n° de page

Table des matières :

elle est placée en fin de document et comprend :

- la liste des titres de chapitres (divisions et subdivisions avec leur numéro), accompagnée de leur pagination
- la liste des documents annexés au mémoire, placée à la fin de la table des matières

Résumé :

long de 250 mots, rédigé en français et en anglais, il est placé en 4° de couverture et accompagné de 5 mots clés

Numérotation des pages :

- chaque page doit être numérotée
- la pagination est continue, annexes et illustrations comprises ; elle commence en page 2 (page qui suit la feuille de titre) et s'achève en dernière page

Parties, chapitres et paragraphes :

utiliser la présentation décimale :

- partie 1
- chapitre 1.1
- paragraphe 1.1.1

Annexes :

- toute annexe doit être annoncée par le texte principal
- leur pagination continue prolonge celle du texte principal
- chaque annexe est identifiée par le mot « annexe » suivi d'une lettre majuscule
- chaque annexe doit commencer sur une nouvelle page
- si les annexes excèdent 40 pages, les joindre sur CD ROM, ne pas les imprimer

7.2. Normes bibliographiques de l'américain psychological association (apa, 6^{ème} édition)

Les normes de notation des références bibliographiques peuvent varier d'un journal à un autre. Toutefois, les plus courantes en Psychologie sont celles fournies par l'APA (*American Psychological Association*).

Site de l'Université de Montréal :

<http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/20-Citer-selon-les-normes-de-l-APA?tab=106>

Site de l'université TÉLUQ (L'université à distance de l'Université du Québec) de M. Couture :

<http://benhur.teluq.quebec.ca/~mcouture/apa/>

- Normes bibliographiques, adaptation française des normes de l'APA : http://benhur.teluq.quebec.ca/~mcouture/apa/normes_apa_francais.pdf
- « Pense-bête » : Consignes pour éviter les erreurs les plus fréquentes <http://benhur.teluq.quebec.ca/%7Emcouture/apa/APA-penseBete.pdf>

La liste de références bibliographiques **ne sépare pas** les types de sources (articles, ouvrages, etc.).

Le but est de permettre au lecteur d'identifier et de retrouver les documents originaux cités dans le corps du mémoire. Il est donc indispensable de lui fournir l'information nécessaire pour localiser la référence. La liste se place en fin de volume.

Vous devez suivre l'ordre alphabétique strict des auteurs, puis l'ordre chronologique, puis l'ordre des débuts de titre (en faisant abstraction de l'article initial).

➤ Voici quelques exemples de références au format APA :

Article :

Viemeister, N. F. (1979). Temporal modulation transfer functions based upon modulation thresholds. *Journal of the Acoustical Society of America*, 66, 1364-1380.

Takahashi, G. A., & Bacon, S. P. (1992). Modulation detection, modulation masking, and speech understanding in noise in the elderly. *Journal of Speech and Hearing Research*, 35, 1410-1421.

Ouvrage :

Moore, B. C. J. (1995). *Perceptual Consequences of Cochlear Damage*. Oxford, England : Oxford University press.

Chapitre d'ouvrage :

Viemeister, N. F., & Plack, C. (1993). Time analysis. In W. Yost, A. Popper, & R. Fay (Eds.), *Human Psychophysics* (pp. 116-154). New-York, NY : Springer.

Rodenburg, M. (1977). Investigation of temporal effects with amplitude modulated signals. In E. F. Evans, & J. P. Wilson (Eds), *Psychophysics and Physiology of Hearing* (pp. 429-437). London, England : Academic Press.

Document Web :

Family Health International (n.d.). *Cours de formation sur l'éthique de la recherche*. Récupéré le 2 novembre 2004 du site de l'organisme : <http://www.fhi.org/fr/pubtraf/trainmultf.html>

Faraco, M. (2002). Répétition, acquisition et gestion de l'interaction sociale en classe de L2. *Acquisition et interaction en langue étrangère (AILE)*, 16, 97-120. Récupéré du site de la revue : <http://aile.revues.org/document788.html>

(n.d.) signifie « non daté »

7.3. Les citations a l'intérieur du texte

Vous devez donner le nom du ou des auteurs, la date de publication et le numéro de page (les numéros de pages, chapitre, etc.) dans le corps du texte.

3 possibilités :

- Une étude récente de Strickland et Viemeister (1996, p. 78) a montré
 - En 1996 (p. 78), Strickland et Viemeister ont montré.....
 - Une étude a montré (Strickland & Viemeister, 1996, p. 78), ...
- 2 auteurs : à chaque fois, citez les deux noms.
 - De 3 à 5 auteurs :
 - La première fois, vous devez citer tous les auteurs
 - Ex : Yost, Sheft et Opie (1989, p. 143) ont montré que ...
 - Ex : D'autres auteurs (Yost, Sheft, & Opie, 1989, p. 235) ...

Attention, vous remarquerez que si vous citez plusieurs auteurs en dehors des parenthèses, vous coordonnez systématiquement les deux derniers par " et " (et non par " & "). À l'inverse, à l'intérieur des parenthèses, vous coordonnez systématiquement les deux derniers par " & " (et non par " et ").

Ensuite uniquement le nom du premier auteur suivie de « et al. »

Ex : Yost et al. (1989) ont montré que ...

Sauf si confusion possible entre 2 références. Dans ce cas, citer autant d'auteurs que nécessaires pour lever la confusion suivis d'une virgule " et al. ".

- Plus de 6 auteurs :

Dès la première apparition, citer **uniquement** le nom du premier auteur suivi de " et al. " sauf si confusion possible entre 2 références. Dans ce cas, citer autant d'auteurs que nécessaires pour lever la confusion suivie d'une virgule " et al. "

- Citations multiples

-Utiliser l'ordre de la liste bibliographique.

- Séparer les différents auteurs par un point-virgule.

- Séparer les dates des différents travaux d'un même auteur par une virgule.

Ex : plusieurs études (Dorow & O'Neal, 1979, p. 44 ; Murray, 1970, p. 57, 1985, p. 75)

7.4. Les références dans les notes de bas de page

Les notes de bas de page sont numérotées en continu. Chaque note reproduit l'appel de note situé dans le texte. L'appel de note est introduit tout de suite avant les guillemets de fermeture.

Exemples :

- ouvrage (Heslon 2008, p. 41¹) ou (Carré, Moisan, et Poisson 1997, p. 20²) ;
- chapitre d'ouvrage (Boutinet 2007, p. 6³) ;
- article dans revue (Soulet 2008, pp. 39-44⁴) ;
- article dans une encyclopédie en ligne (Granger⁵)
- Ressource Internet (Ministère du travail ... ⁶)

Si la référence de l'ouvrage a déjà été donnée dans la référence précédente (même phrase ou paragraphe), il faut écrire « *ibid.* » au lieu du nom avec le numéro de la page d'où la citation est extraite : (*ibid.*, p. 11). Dans ce cas, il n'a pas de renvoi en bas de page.

Si la référence de l'ouvrage a déjà été citée dans une note de bas de page antérieure à la précédente, écrivez « *op. cit.* » dans la note de bas de page: (Carré, Moisan, et Poisson 1997, p. 89⁷). Cette pratique est à éviter lorsque les références sont trop distantes les unes des autres.

7.5. Quelques conseils de présentation des tableaux et des graphiques

Les tableaux et figures sont numérotés même si l'article n'en comporte qu'un seul. Les numéros s'écrivent en chiffres arabes. Dans le texte, les renvois se font en toutes lettres. Sauf en début de phrase, " figure " et " tableau " commencent par une minuscule.

¹ Heslon, Chr. (2008). *Accompagner le grand âge*. Paris : Dunod.

² Carré, Ph., Moisan, A., & Poisson, D. (1997). *L'autoformation*. Paris : Puf.

³ Boutinet, J.-P. (2007). L'accompagnement dans tous ses états. In J.-P. Boutinet et alli. (éd.). *Penser l'accompagnement adulte* (pp. 5-16). Paris : Puf.

⁴ Soulet, M. (2008). De l'habilitation au maintien – les deux figures contemporaines du travail social. *Revue Savoirs*, 18, pp. 39-44.

⁵ Granger, Gilles Gaston. « Epistémologie ». In *Encyclopaedia Universalis* [En ligne]. <http://www.universalis-edu.com.scd-proxy.uha.fr:2048/article2.php?napp=4022&nref=G970161> (Page consultée le 26 janvier 2010)

⁶ Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité et ministère de la santé, de la jeunesse et des sports. *Portail des métiers de la santé et du social* [En ligne]. http://www.metiers.santesolidarites.gouv.fr/metiers-assistant_service_social-102.html (Page consultée le 27 mars 2010).

⁷ *Op. cit.*

Ex: Les moyennes varient considérablement selon les groupes considérés (cf. figure 4) et non pas : (cf. fig. 4) ou (cf. Figure 4)

Exemples :

L'Heudé (2008) explique que les couplages de ces différents éléments participent à la construction d'une dynamique d'apprentissage particulière. Elle veut dire par là chaque duo apprenant-formateur empruntera une trajectoire différente qui pourrait être schématisée par une roue qu'elle appelle *roue de formation* (cf. schéma 1.).

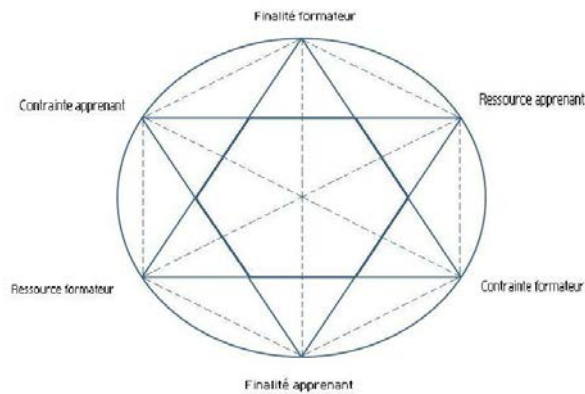
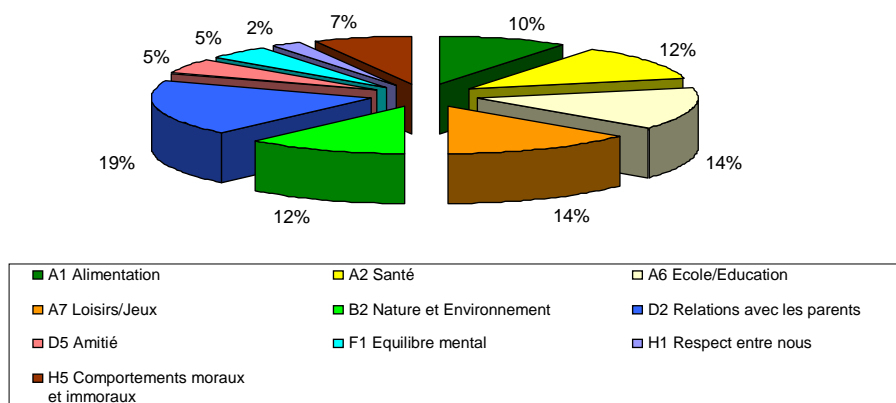


Schéma 1. Roue de la formation (L'Heudé, 2008)

~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~

Après avoir explicité les différentes questions, nous avons analysé les indicateurs qui ont été choisis dans la grille de proposition à travers le graphique 3.



Graphique 3 : Les thèmes choisis dans la grille de propositions

~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~

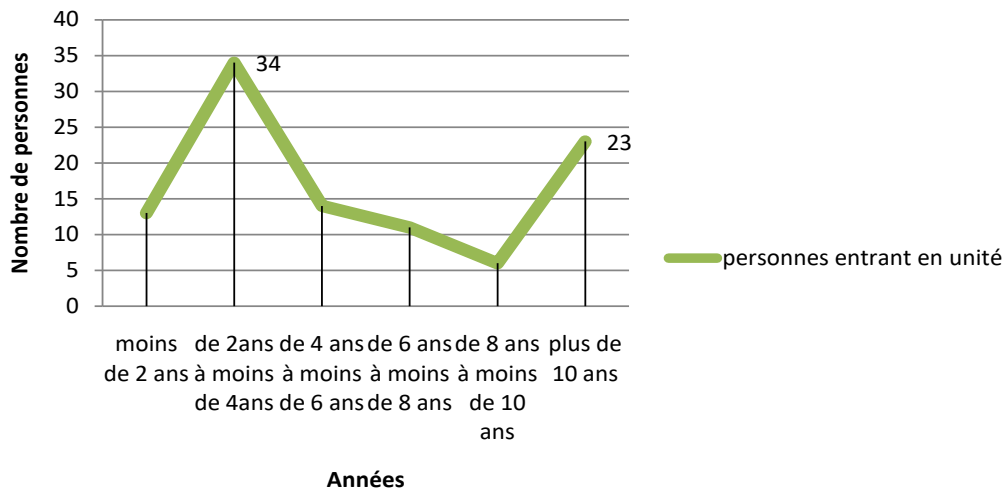


Figure 4. Nombre de personnes accueillies dans l'unité UEROS, en fonction de nombre d'années séparant la date de l'accident de celle de l'inscription (Rapport d'activité UEROS, 2008, p.14).

La figure 4 permet clairement de constater 2 pics d'inscription correspondant à des trajectoires de vie différentes.

~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~

Tableau 1. Représentation conseillée des variables et indicateurs mesurés au travers les outils

		Indicateurs	Mesure
VI(s)	VI 1 : -----	1) ----- 2) ----- 3) -----	1) ----- 2) ----- 3) -----
	VI 2 : -----	1) -----	1) -----
VD(s)	VD 1 : -----	1) ----- 2) -----	1) ----- 2) -----
	VD 2 : -----	1) ----- 2) ----- 3) -----	1) ----- 2) ----- 3) -----

Le tableau 1 offre une vision synthétique de la réflexion méthodologique conduite par l'étudiant. On y retrouve les variables permettant de vérifier l'hypothèse : variables dépendantes : ce qui est mesuré, observé et variables indépendantes : ce qui fait ou peut faire varier la VD. Pour mesurer ces variables, l'étudiant construit des outils. Le passage de l'un à l'autre se fait au travers les indicateurs.

8. Attestation d'authenticité



Formulaire d'information sur le plagiat

Dans le règlement des examens validé par la CFVU du 2 octobre 2014, le plagiat est assimilé à une fraude. Cette information est présentée à chaque étudiant de l'Université de Haute Alsace susceptible de rédiger un document long de type thèse, mémoire ou rapport de stage. Le formulaire signé devra obligatoirement être intégré au document.

Le plagiat consiste à reproduire un texte, une partie d'un texte, des données ou des images, toute production (texte ou image), ou à paraphraser un texte sans indiquer la provenance ou l'auteur.

Le plagiat enfreint les règles de la déontologie universitaire et il constitue une fraude. Le plagiat constitue également une atteinte au droit d'auteur et à la propriété intellectuelle, susceptible d'être assimilé à un délit de contrefaçon.

En cas de plagiat dans un devoir, dossier, mémoire ou thèse, l'étudiant sera présenté à la section disciplinaire de l'université qui pourra prononcer des sanctions allant de l'avertissement à l'exclusion. Dans le cas où le plagiat est aussi caractérisé comme étant une contrefaçon, d'éventuelles poursuites judiciaires pourront s'ajouter à la procédure disciplinaire.

Je soussigné(e)

Etudiant(e) à l'Université de Haute Alsace en :

Niveau d'études :

Formation ou parcours :

Reconnait avoir pris connaissance du formulaire d'information sur le plagiat.

Fait à Le Signature :

9. Table des matières

1.	BUT DU LIVRET	3
2.	SCHEMA DU MASTER	4
3.	STAGIAIRE EN M1.....	5
3.1.	Présentation du M1.....	5
	EVALUATION DU RAPPORT DE STAGE TERRAIN	9
4.	STAGIAIRE EN M2.....	13
4.1.	Présentation du M2.....	13
	EVALUATION DU MEMOIRE ET SOUTENANCE	15
4.2.	Évaluation par le Maître de Stage.....	16
5.	INFORMATION UTILES	19
5.1.	Échéances de l'année universitaire	20
6.	GUIDE DU MEMOIRE ET DU RAPPORT DE STAGE	21
6.1.	Nature du mémoire	21
6.2.	Choix du sujet.....	21
6.3.	Objectif du mémoire de Master 2.....	21
6.4.	Étapes de la réalisation et calendrier.....	22
6.5.	Consignes de rédaction.....	22
6.5.1.	Éléments pour le mémoire M1	22
6.5.2.	Éléments pour le rapport de stage de M1	22
6.5.2.1.	Questionnement de terrain.....	22
6.5.2.2.	L'organisation	22
6.5.2.2.1.	Description et analyse de l'organisation :	22
6.5.2.2.2.	Son environnement	23
6.5.2.2.3.	Stratégies de l'organisation	23
6.5.2.3.	Le stage.....	23
6.5.2.4.	Évaluation du stage	23
6.5.3.	Éléments pour le Mémoire de M2 :	23
6.6.	Soutenance (M1 pour le stage laboratoire et M2 pour le mémoire)	24
6.7.	7. Conclusion	24
7.	PRESENTATION DES MEMOIRES DE MASTER.....	25
7.1.	Présentation générale	25
7.2.	Normes bibliographiques de l'american psychological association (apa, 6 ^{ème} édition).....	27
7.3.	Les citations a l'intérieur du texte	28
7.4.	Les références dans les notes de bas de page	29
7.5.	Quelques conseils de présentation des tableaux et des graphiques	29
8.	ATTESTATION D'AUTHENTICITE.....	32
9.	TABLE DES MATIERES	33